

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 64/004/2008 - ÉFAI

13 août 2008

AU 225/08

Détention arbitraire / Craintes de torture et d'autres formes de mauvais traitements

ÉRYTHRÉE/ ÉGYPTE Quelque 1 200 demandeurs d'asile renvoyés de force

Les autorités égyptiennes ont renvoyé de force quelque 1 200 demandeurs d'asile érythréens dans leur pays entre le 12 et le 19 juin. Si la quasi-totalité des mères accompagnées d'enfants et des femmes enceintes ont été libérées après quelques semaines de détention en Érythrée, la majorité des hommes et des femmes seules restent détenus sans inculpation.

Les personnes détenues ont été transférées dans des camps militaires et des prisons : parmi elles, 740 se trouveraient au camp de Halhal, sur le camp militaire de Wia, situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Massaoua. Wia se trouve dans une zone désertique où les températures atteignent 40°C dans la journée. Amnesty International est gravement préoccupée par le bien-être et les conditions de détention de ces 740 ressortissants érythréens (voire plus) qui restent détenus arbitrairement en Érythrée après leur renvoi forcé d'Égypte en juin 2008.

Elle est aussi très inquiète à l'idée que les personnes détenues arbitrairement ne subissent des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. La torture est régulièrement employée sur les détenus en Érythrée, y compris dans des camps militaires comme Wia. Les méthodes répertoriées par Amnesty International en Érythrée consistent notamment à fouetter longuement les détenus et à les rouer de coups de pied, à les attacher dans des positions douloureuses telles que la position de l'hélicoptère ou celle du « chiffre huit » (le corps formant un huit), et à les abandonner en plein soleil pendant plusieurs heures.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

Aux autorités érythréennes :

- priez instamment les autorités de révéler l'identité et le lieu de détention de tous les ressortissants érythréens renvoyés de force par les autorités égyptiennes depuis le 11 juin ;
- exhortez les autorités à ne pas priver de liberté, torturer ou maltraiter de quelque autre manière les personnes renvoyées ;
- rappelez-leur que les disparitions forcées, la torture et toute autre forme de mauvais traitements sont interdits aux termes du droit international.

APPELS À :

Président :

His Excellency President Issayas Afewerki

Office of the President

P O Box 257, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 123 788 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim

Ministry of Justice

P O Box 241, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126 422

Formule d'appel : Dear Minister / Madame la Ministre,

Aux autorités égyptiennes :

- appelez les autorités à révéler l'identité de tous les ressortissants érythréens qu'elles ont récemment renvoyés de force en Érythrée ;
- priez le gouvernement égyptien de prendre toutes les mesures diplomatiques possibles pour que les personnes qu'il a renvoyées en Érythrée et qui sont actuellement détenues arbitrairement soient libérées, et pour qu'elles soient protégées de tout acte de torture ou d'autres formes de mauvais traitements ;
- exhortez-les à respecter l'obligation faite à l'Égypte, en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés et de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de ne pas renvoyer de force des demandeurs d'asile en Érythrée, où ils risqueraient d'être victimes de graves atteintes à leurs droits humains, notamment de torture.

APPELS À :

Ministre des Affaires étrangères :

Minister Ahmed Ali Aboul Gheit

Ministry of Foreign Affairs

Corniche al-Nil, Maspiro

Cairo, Égypte

Fax : +20 22 574 8822

+20 22 390 8159

+20 22 574 9533

Courriers électroniques : minexter@idsc1.gov.eg

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Érythrée et de l'Égypte dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 24 SEPTEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.